

Extension de l'Ecole internationale de St-Légier

Conseil communal L'Ecole Internationale du Haut-Lac concentre toutes ses classes à St-Légier. Ce qui entraîne un nouveau plan partiel d'affectation dont le projet est adopté par les élus.

Le PPA (plan partiel d'affectation) «Au Praz Dagoud Ouest» est la réponse au désir de l'EHL de réunir sur un site, près de son siège social, des classes d'enseignement. L'EHL souhaite réunir sur un site, près de son siège social, des classes d'enseignement disséminées dans la Riviera.

disséminées dans la Riviera. D'entente avec la Municipalité, la direction de l'EHL a fait établir une étude de faisabilité en aménagement du territoire, définissant le site

propre à accueillir le projet. Avec l'accord du Service cantonal (ST), une surface de 21'800 m² fut choisie, au nord-ouest de la parcelle de 242'272 m², propriété de la Commune. Le secteur de Praz Dagoud Ouest se situe à proximité des installations sportives de St-Légier.

690 élèves

Sous la présidence toute neuve de Claude Schwab (soc), le 5 octobre, les élus posent de nombreuses questions sur la zone de compensation agricole, la circulation, les



690 élèves seront réunis dans ce complexe. S. Féval

1,8 million pour le foot!

C'est le crédit demandé par la Municipalité pour le bâtiment des vestiaires et de la buvette Au Praz Dagoud. Un complexe sportif qui finit par coûter cher, selon certaines et certains conseillers. Aujourd'hui, on en est à 3,1 millions... C'est vrai que la Commune a consenti un gros effort financier pour le football de la région. Selon les commissions ad hoc et la Cofin, «il ne faut pas minimiser le rôle social, éducatif, de formation du FC St-Légier au service de la jeunesse. S'occuper des jeunes demande du temps, du monde, des infrastructures et de l'argent». Le crédit est accordé à une large majorité (5 abstentions).

accès de transports publics, les chemins piétonniers, les techniques d'énergie, les retombées fiscales intéressantes pour la Commune. L'EHL jouit d'un droit de superficie qui devrait être indexé chaque année. 690 élèves seront réunis dans ce complexe. Des séances d'information publique et des expositions ont été mises sur

le pied en avril 2008 et janvier 2009. La Municipalité a tenu compte des oppositions et observations émises à ces occasions.

Le projet est accepté par 32 voix, contre 12 oppositions et 6 abstentions.

Textes:
Georges-A. Nippell